

Comment mieux répondre aux besoins en matière de logements dans les territoires ?

Déclaration du groupe de la Mutualité

L'absence ou la perte de logement est souvent l'élément déclencheur du glissement vers l'exclusion. Cette simple observation permet de mesurer à la fois l'importance du logement mais aussi de ses interactions avec les autres politiques publiques.

C'est pourquoi la mutualité s'est toujours préoccupée d'aborder ce sujet à travers des initiatives territoriales vis-à-vis des publics fragilisés avec la volonté d'anticiper et de répondre aux besoins à tous les moments de la vie : jeunes, personnes en situation de handicap, familles monoparentales, personnes âgées...

L'avis répond pleinement aux préoccupations de la mutualité en plaçant le logement au carrefour de contraintes non seulement économiques mais aussi sociales, environnementales, urbanistiques et politiques.

L'adaptation des logements aux parcours de vie nécessite une connaissance partagée des besoins et des offres sur les territoires, à la fois quantitatifs et qualitatifs. La création d'observatoires territoriaux et l'accès à l'information pour toutes et tous en matière de prix et de disponibilité de logements tel que préconisé dans l'avis doit permettre de « mieux adapter la politique du logement à la diversité des territoires et de leurs besoins ».

Si l'Etat doit jouer un rôle de régulateur, l'implication et la consultation des associations et des citoyen.ne.s est un impératif pour l'élaboration des politiques de logement au plus près des besoins et s'inscrivant dans une approche globale du cadre de vie, intégrant les questions de mobilité et d'aménagement des territoires.

Comme le soulignent le rapport et l'avis, si le logement génère d'une part un ensemble de taxes et de prélèvements divers qui contribuent au budget de l'Etat et des collectivités, il mobilise aussi des aides publiques, notamment fiscales, visant à améliorer le confort, la performance énergétique et la sécurisation des logements. C'est un levier essentiel pour le bien-être dont il est indispensable d'évaluer les impacts, non seulement économiques mais également qualitatifs, pour accroître son efficacité. Le groupe de la mutualité partage l'ambition de l'avis qui est de permettre à toutes et tous, d'être « bien logé.e.s » quelle que soit leur situation. Le groupe de la mutualité l'a voté.